

Commune de Saint Hilaire de Brethmas

B.P 1 30560 Saint Hilaire de Brethmas

☎ 04 66 61 33 59 📠 04 66 61 02 05

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022/69

Séance du 30 septembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	24

Date de la convocation
23 septembre 2022

Date d'affichage
23 septembre 2022

POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	6	0

Le 30 septembre 2022 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie de Saint Hilaire de Brethmas, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PERRET, Maire.

Étaient présents : Monsieur Jean-Michel PERRET, Maire, Madame Evelyne RICHARD, Monsieur Bernard VEIRUN, Madame Catherine BRUSSET LAYRE, Monsieur Jacky MIALHE, Madame Claudie HUGUET CARMONA, Monsieur Sébastien ROUMIGUIE, Madame Isabelle VALY, Monsieur Pascal ATGER, Madame Nelly DEMOULIN, Monsieur Laurent CLERC, Madame Orlane CHABASSUT, Monsieur Olivier MAURAS, Madame Agnès LALANDE, Monsieur Bernard CREISSEN, Monsieur Abdrani GAROUCHE, Madame Sylvie GALTIER, Monsieur Patrick GUY, Madame Christine THOMAS-LOPEZ, Monsieur Samuel ESPERANDIEU, Madame Maryse BAUDRY-BOURGUET.

Absents excusés : Madame Tess PUJADE, Monsieur Aurélien ROUSSEAU, Madame Régine VIDAL

Procurations :

Monsieur Rémy OFFREDI a donné procuration à M. Jean-Michel PERRET
Madame Meriem LAMARTI a donné procuration à Mme Isabelle VALY
Monsieur Mathieu GRESSE a donné procuration à Mme Sylvie GALTIER

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien ROUMIGUIE

FINANCES – TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'actualiser les tarifs des locations des salles municipales en incluant la location de la Buvette.

Salles municipales Tarifs et cautions

	Résident Saint Hilaire	Agents municipaux	Résident hors commune	Associations St Hilaïroises*	Associations hors commune
Salle Louis Benoit					
Samedi et/ou dimanche	600	300	900	600	700
Week-end du vendredi soir au lundi matin	1000	500	1500	1000	1200
Cauton salle	1000	1000	1000	1000	1000
Cauton nettoyage	150	150	250	150	150

Complexe sportif et culturel Maurice Saussine					
Journée				1000	
Cauton				500	
Cauton nettoyage				120	

BUVETTE					
Journée				50	
Cauton				250	

SCENE et MATERIEL					
Petite	200		250	100	200
Grande				200	400

* Sur l'année civile, les associations St Hilairoises ont :

- La 1ère location offerte
- La seconde à 50 %
- A partir de la 3ème location à s'acquitter du plein tarif.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et procédé au vote, décide à la majorité :

- **DE MODIFIER** les tarifs communaux des locations des salles municipales tels que proposés ci dessus, à compter du 1^{er} janvier 2023.
- **D'HABILITER M. le Maire** à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Pour extrait conforme,
Saint Hilaire de Brethmas, le 1^{er} octobre 2022

Le Maire,
Jean Michel PERRET



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de : sa publication, sa transmission à Monsieur le Préfet du Gard, sa notification. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet, www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 01/10/2022

ID : 030-213002595-20220930-2022_69-DE

SLOW